

La Chambre d'Agriculture des Vosges et son service Forêt

Créé en 1983, le service Forêt de la Chambre d'Agriculture des Vosges est composé aujourd'hui d'une équipe de 10 personnes dont 7 conseillers forestiers qui informent, conseillent et forment à la gestion sylvicole les propriétaires forestiers privés. Il anime les associations forestières locales et contribue à la promotion de l'utilisation du bois sous toutes ses formes.

LE DEVELOPPEMENT FORESTIER

Conseil et animation représentent le cœur de métier des cinq conseillers forestiers qui se tiennent à la disposition des propriétaires forestiers privés du département pour :

- des conseils personnalisés pour la gestion de leurs forêts (visites-conseils individuelles), sur le reboisement ou le boisement, le choix des essences, l'entretien, l'élagage...
- la diffusion d'informations (Forêt Magazine, plaquettes d'informations...)
- l'organisation de journées à thèmes (journées de développement et de vulgarisation des techniques forestières...)
- la sensibilisation aux problèmes liés à l'environnement, au paysage (entretien des peuplements forestiers en bordures de cours d'eau, choix des essences dans des zones sensibles...)

Ils les orientent pour la commercialisation de leurs produits forestiers, les informent sur la certification forestière et la gestion durable des forêts notamment à travers les P.D.M. (Plan de Développement de Massif).

Les conseillers du service Forêt sont aussi les animateurs des associations locales de propriétaires forestiers, pour lesquelles ils organisent régulièrement des journées thématiques.

Depuis la tempête de 1999, le service s'investit, en partenariat avec le C.R.P.F. dans l'animation d'une bourse foncière forestière. L'objectif est de lutter contre le morcellement de la propriété forestière.

LA PROMOTION DU BOIS

Le service Forêt apporte ses compétences, partout où la forêt et le bois peuvent être valorisés. 2 conseillers spécialisés travaillent sur les projets de développement du bois énergie (bois déchiqueté, plaquettes forestières, granulés bois...) et aussi lorsque la filière agricole peut avoir un rôle à jouer (capacité de production ou de stockage...) ainsi que sur l'utilisation du bois dans la construction, au niveau des bâtiments agricoles, mais également pour des projets pilotes comme la Maison de la Forêt et du Bois d'Epinal.

Récemment, le service Forêt a mis en place des expérimentations de T.T.C.R. de Saules (Taillis à Très Courtes Rotations) pour étudier leurs potentialités et leur complémentarité avec le bois énergie d'origine forestière.

LA FORMATION

En collaboration avec le CFPPA de Mirecourt, une conseillère assure la formation, en matière de gestion et comptabilité, des futurs entrepreneurs de travaux forestiers. L'examen préparé est un Brevet d'Etude Professionnelle et Agricole Forêt. Il permet aux candidats, l'acquisition de compétences pour créer une entreprise de travaux forestiers ou être salarié.

LA COMMUNICATION

La Chambre d'agriculture des Vosges réalise et édite un magazine qui s'adresse à tous ceux qui s'intéressent à la forêt et au bois. Véritable source d'informations, il contient trente deux pages de conseils techniques, d'actualités, de découverte de la filière forêt-bois, une approche naturaliste ou économique du milieu forestier. ***FORET-MAGAZINE*** est trimestriel et a aujourd'hui plus de 700 abonnés.